



## COMMISSION D'ENTRAIDE

### PV DU MARDI 26 MARS 2024

Présidente : Martine DORS

Présents : Annie FAVIER, Philippe CONFERON

Excusé :

### Ordre du jour

- 1- Rappel des montants alloués
- 2- Nouvelle pièce à joindre au dossier de demande
- 3- Aide aux joueurs blessés

### Nouvelle pièce à joindre au dossier

La commission d'entraide vous informe qu'une nouvelle pièce est à fournir au dossier de votre demande d'allocation : la copie de feuille de match ou de la FMI stipulant la blessure du joueur ou joueuse.

### Rappel des différents montants alloués

#### L'aide financière aux joueurs blessés

La commission continuera d'aider les joueurs blessés selon les mêmes modalités que les saisons précédentes (l'incapacité de travail est égale ou supérieure à un mois).

- |                            |           |
|----------------------------|-----------|
| - Un mois allocation :     | 80 euros  |
| - Deux mois allocation :   | 130 euros |
| - Trois mois allocation :  | 200 euros |
| - Quatre mois allocation : | 280 euros |
| - Cinq mois allocation :   | 340 euros |
| - Six mois allocation :    | 400 euros |

#### **DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL**

7 Rue Haute 11000 CARCASSONNE

Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : [secretariat@aude.fff.fr](mailto:secretariat@aude.fff.fr) - site internet : [aude.fff.fr](http://aude.fff.fr)  
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035



## Joueurs blessés

### Dossiers traités ce jour :

Club de l'Etoile Sportive Arzenaise, joueur Thomas HUGONNET, un montant de 165 euros a déjà été alloué du 11 décembre 2023 au 25 février 2024 (voir PV du lundi 12 février 2024). À la vue de ses prolongations d'un mois et demi du 23 février 2024 au 14 avril 2024, le montant alloué est de 140 euros.

Club de l'AS Pexioranaise, joueuse Lara VERDIER, montant alloué de 80 euros du 04 février 2024 au 08 mars 2024.

Club du Trapel Football Club, joueur Nicolas MARTINEZ, montant alloué de 130 euros du 25 février 2024 au 28 avril 2024.

Club du Trapel Football Club, joueuse Nastasia MARTIN, montant alloué de 240 euros du 19 septembre 2023 au 01 janvier 2024.

Club de Trèbes Football Club, joueur Omar BEN BRAHIM, montant alloué de 130 euros du 17 février 2024 au 21 avril 2024.

La Présidente,